



OFFRE D'EMPLOI

L'Administration régionale Kativik (ARK), un organisme supramunicipal qui exerce sa compétence sur le territoire du Québec situé au nord du 55^e parallèle, est à la recherche d'un candidat professionnel et motivé pour occuper le poste suivant :

MÉCANICIEN DE VÉHICULES LÉGERS ET DE MACHINERIE LOURDE (poste permanent, temps plein)

Relevant du gestionnaire de l'aéroport, service des transports de l'ARK, la personne sélectionnée devra notamment s'acquitter des tâches et responsabilités suivantes :

- Réparer les véhicules légers et la machinerie lourde de l'ARK et en faire l'entretien préventif;
- Élaborer et mettre en œuvre un programme d'entretien préventif;
- Dresser une liste des pièces de rechange nécessaires à l'entretien et à la réparation des véhicules légers et de la machinerie lourde de façon à passer des commandes une fois l'an ou lorsque nécessaire;
- Maintenir à jour l'inventaire de pièces et des outils pour les véhicules légers et la machinerie lourde des aéroports et de la police dans toutes les communautés.
- Préparer les réquisitions des pièces de rechange en utilisant l'application internet interne.

La personne sélectionnée devra :

- Posséder un diplôme d'études professionnelles (DEP) en mécanique de véhicules légers et de machinerie lourde. Une expérience de travail pertinente sera également prise en considération;
- Posséder un certificat de compétence valide de mécanicien de machinerie lourde et de véhicules légers;
- Compter de cinq à huit années d'expérience de travail pertinente en mécanique de machinerie lourde (diesel) et de véhicules légers;
- Posséder de bonnes connaissances pratiques des logiciels de *Microsoft Office*;
- Posséder des compétences en communications, tant à l'oral qu'à l'écrit, dans au moins deux des langues suivantes : inuktitut, anglais et français;
- Avoir un permis de conduire valide.

Une expérience de travail au nord du 55^e parallèle est un atout certain.

Horaire et lieu de travail :

- Horaire de rotation 6-3 : 6 semaines de travail dans les villages nordiques (52,5 heures par semaine), suivies de 3 semaines de congé payées (35 heures par semaine)

OU

- Horaire de rotation 4-2 : 4 semaines de travail dans les villages nordiques (52,5 heures par semaine), suivies de 2 semaines de congé payées (35 heures par semaine)

Lieu de travail :

Nunavik

Salaire :

Min : 38 966 \$ – max : 65 592 \$ par an (classe 7)

Avantages sociaux* :

Hébergement payé par l'employeur lorsque l'employé travaille dans les villages nordiques;

Frais de repas et frais accessoires pour la période travaillée au Nunavik

Régime collectif, y compris le régime de retraite simplifié

Vacances : 20 jours par an

Jours fériés : 19 jours dont 10 pendant les vacances des fêtes

Veuillez envoyer votre curriculum vitae avant 17 heures, le 25 juin 2021, à l'adresse :

Ressources humaines

Administration régionale Kativik

C. P. 9

Kuujjuaq QC J0M 1C0

Courriel : humanresources@krg.ca

Fax : 819-964-2975

L'ARK adhère au principe d'équité en matière d'emploi. Par conséquent et conformément à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, les conditions peuvent varier, afin de promouvoir l'embauche de candidats inuits.

L'ARK ne communiquera qu'avec les candidats retenus pour une entrevue.